



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Henrard - Shutsha demeurant Avenue Josse Smets, 42 B à 1060 Saint-Gilles.

Le terrain concerné est situé Rue des Templiers, 65 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°52R.

Le projet consiste en la transformation d'une habitation unifamiliale 4 façades, et présente les caractéristiques suivantes :

- rehausse du volume existant, plaçant la corniche à  $\pm$  6,67m au-dessus du niveau du terrain et le faite à 8,75m ;
- construction, en façade arrière, d'une véranda et d'une terrasse surplombant le jardin d'environ un mètre.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2 -2° : 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Hage), téléphone : 010/230.371, mail : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be), dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 juillet au 30 août 2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

A Wavre, le 10 juillet 2019